

Zeitschrift: Schweizerisches Jahrbuch für Wirtschafts- und Sozialgeschichte =
Annuaire Suisse d'histoire économique et sociale

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Wirtschafts- und Sozialgeschichte

Band: 29 (2015)

Artikel: L'expansionnisme suisse en Afrique subsaharienne au cours du XIXe
siècle : un aperçu

Autor: Humbert, Mathieu

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-632445>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 27.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mathieu Humbert

L'expansionnisme suisse en Afrique subsaharienne au cours du XIX^e siècle

Un aperçu

Swiss Expansionism South of the Sahara during the 19th Century.
An Overview

This article analyses the activities of the Swiss presence south of the Sahara during the 19th century. By focusing on cultural, economic and political fields, the following contribution tries to illustrate the place of Switzerland in the global history of this part of Africa. Particular attention is given to the relevant cases of the Gold Coast, Cameroon and the Congo Free State. Indeed, the activities of Swiss societies in these countries, in particular the Basel Mission and the Geographical Society of Geneva, reveal the existence of close links between Switzerland and the colonial powers. The aim of this article is to show that Switzerland did not remain on the sidelines of European expansionism. Therefore, the research question is to better understand the importance of the participation of Switzerland in the establishment of a formal imperialism south of the Sahara.

Introduction

Les relations entre la Suisse et l'Afrique subsaharienne (sans l'Afrique du Sud) trouvent un nouvel élan au cours du XIX^e siècle. D'abord circonscrites aux activités de la traite négrière,¹ elles s'insèrent dans un changement structurel profond qui a lieu en Afrique subsaharienne et plus particulièrement en Afrique de l'Ouest: le passage progressif d'une économie fondée sur le commerce des esclaves à une économie dominée par le commerce dit «légitime».² Loin de pouvoir être comparée

1 Voir par exemple: Thomas David, Bouda Etemad, Janick Marina Schaufelbuehl, *La Suisse et l'esclavage des Noirs*, Lausanne 2005.

2 Cf.: Antony G. Hopkins, *An Economic History of West Africa*, London 1973, p. 125–135; Robin

aux imposants flux migratoires à destination de l'Amérique du Nord et de l'Amérique latine, la présence des Suisses dans cette partie de l'Afrique est l'aboutissement d'entreprises souvent personnelles ou limitées à quelques acteurs bien définis. En effet, les Amériques accueillent 97,6% des émigrants suisses entre 1869 et 1919.³ On dénombre ainsi de nombreuses colonies helvétiques dans cette partie du monde dont les activités sont à mettre en lien avec les flux commerciaux et financiers transitant entre les deux régions. Sur le plan commercial, on remarque que la part de l'Afrique dans le commerce de la Suisse ne représente qu'environ 1% vers 1845 alors que la part du commerce suisse avec l'Amérique du Sud s'élève à environ 15–20%.⁴ Enfin, les chiffres indiquent que l'Afrique subsaharienne n'est pas la partie de ce continent captant la plus grande part des échanges avec la Suisse. La part de cette région dans les exportations helvétiques à destination de l'outre-mer n'est, en effet, que de 5,4% en 1900 et de 1,6% pour les importations à destination de la Suisse. En comparaison, la région du Maghreb représente 8,7% des exportations et 23,1% des importations.⁵ En dépit de cet aperçu, les relations entre la Suisse et l'Afrique au sud du Sahara révèlent tout leur intérêt si elles sont éclairées, de manière qualitative, à la lumière des actions des Suisses présents dans cette région appelée communément «le tombeau de l'homme blanc».

Le mouvement expansionniste des grandes puissances européennes vers le continent africain prend toute son ampleur lors du dernier tiers du XIX^e siècle. Ce mouvement colonial est caractérisé par un nombre restreint d'Européens, des structures précoloniales en pleine évolution à la suite de l'abolition de la traite atlantique et reste, au cours du XIX^e siècle, largement confiné aux zones côtières. Il faut attendre la Conférence de Berlin qui met en place des dispositions allant dans le sens d'une meilleure régulation du développement territorial européen en Afrique pour que les puissances coloniales établissent leurs zones d'influence plus loin dans l'Hinterland.⁶

Comment l'émigration helvétique en Afrique subsaharienne est-elle répartie? Il appert, dans le tableau n° 1 en annexe, que les Européens présents en Afrique en 1930 ne sont pas répartis de manière uniforme. Installés en nombre dans les colonies de peuplement comme en Afrique du Sud, au Kenya, en Rhodésie du Sud ou dans la région du Maghreb, ils ne représentent qu'une toute petite fraction de la population

Law (éd.), *From Slave Trade to «Legitimate» Commerce. The Commercial Transition in Nineteenth-Century West Africa*, Cambridge 2007.

3 Cf. Gérald Arlettaz, *Emigration et colonisation suisses en Amérique 1815–1918*, Berne 1979, p. 8.

4 Bouda Etemad, *Le commerce extérieur de la Suisse avec le Tiers-monde aux XIX^e et XX^e siècles. Une perspective comparative internationale*, in: Id., Thomas David (éd.), *La Suisse sur la ligne bleue de l'Outre-mer*, Lausanne 1994, p. 29.

5 Ibid., p. 40 s.

6 Par exemple, cf.: Henri Wesseling, *Le partage de l'Afrique 1880–1914*, Paris 1996 [1991], p. 221–230; Jean Stengers, *Congo. Mythes et réalité*, Bruxelles 2007 [1989], p. 87–98.

des pays situés au sud du Sahara. Les Suisses présents en Afrique n'échappent pas à ce constat. Nous pouvons cependant constater qu'ils semblent représenter une plus grande fraction de la population européenne dans les colonies subsahariennes que dans les colonies de peuplement, seules zones dotées d'un véritable colonat. Loin de constituer un élément d'analyse dans notre étude, faute de données homogènes pour le XIX^e siècle, ce tableau illustre simplement l'état de la présence helvétique en Afrique au début du XX^e siècle. En outre, nous pouvons préciser que le nombre de Suisses présents en Afrique au sud du Sahara au XIX^e siècle semble également faible. On dénombre ainsi 14 Suisses dans l'Etat indépendant du Congo en 1897⁷ ou 17 Suisses au Ghana en 1911.⁸

Le but de cet article est de mieux cerner, avec le cas de l'Afrique subsaharienne, la part de la Suisse dans le processus expansionniste lancé par les grandes puissances coloniales à la fin du XIX^e siècle. Plus précisément, il s'agit de souligner le rôle des Suisses lors de l'évolution d'un impérialisme économique informel à un impérialisme économique formel, défini par une domination coloniale sur les peuples indigènes.⁹ Nous avançons ici que la Suisse, bien qu'étant un petit pays sans colonie et même sans accès à la mer, participe – et même joue un rôle marquant dans certains cas – à cette prise de position occidentale en Afrique subsaharienne. Parallèlement, il s'agit d'illustrer avec le cas de l'Afrique subsaharienne l'hypothèse selon laquelle la Suisse, mue par un opportunisme mercantile, prend position, dans ce mouvement colonial, dans l'ombre des grandes puissances.¹⁰ Autrement dit, cet article tente de montrer que la Suisse ne reste pas en marge du mouvement expansionniste européen en Afrique au sud du Sahara.

Pour saisir le phénomène d'expansion suisse en Afrique subsaharienne dans sa globalité, nous ne pouvons nous appuyer que sur une maigre littérature secondaire. L'hétérogénéité des espaces coloniaux et l'évolution rapide de ce phénomène d'expansion se reflètent sur l'approche que proposent les recherches sur la question, plus enclines à multiplier des études de cas plutôt que de mettre en avant une réflexion générale sur la présence helvétique. Certes, il existe certaines études, à l'image de celle de l'historien Hans Werner Debrunner,¹¹ qui tentent d'embrasser ce phénomène dans sa globalité, mais ces études proposent un cadre d'analyse plus focalisé sur les trajectoires des acteurs suisses que sur leurs interactions avec le monde colonial.

7 Patrick Minder, «D'Helvétie en Congolie». Les pionniers suisses au service de l'Etat indépendant du Congo et du Congo belge (1885–1914), Mémoire de licence, Fribourg 1994, p. 200.

8 Robert R. Kuczynski, *Demographic Survey of the British Colonial Empire*, vol. 2, Fairfield (NJ) 1977, p. 446.

9 Cf. Gareth Austin, *Economic Imperialism*, in: Joel Mokyr (éd.), *The Oxford Encyclopedia of Economic History*, Oxford 2003, p. 145–155.

10 Cf. Thomas David, Bouda Etemad, *Un impérialisme suisse?*, in: *traverse. Revue d'histoire* 5/2 (1998), p. 7–27, ici 11.

11 Hans-Werner Debrunner, *Schweizer im kolonialen Afrika*, Bâle 1991.

Nous tentons ici d'apporter une contribution permettant de répondre, en partie, à cette lacune historiographique. Nous avons ainsi choisi un angle de recherche plus large de ce phénomène tout en nous limitant sur une certaine période – soit celle de la mise en place des structures coloniales en Afrique subsaharienne – et en adoptant une méthode comparative volontairement déséquilibrée en faveur de quelques pays que nous jugeons les plus aptes à dresser une image révélatrice de l'expansionnisme helvétique. Le choix de ces pays a été dicté par le rôle prépondérant de deux structures que nous voulions mettre en évidence: les sociétés de géographie et les missions religieuses. Nous avons ainsi sélectionné trois principaux terrains d'investigation: la fondation de l'Etat indépendant du Congo (EIC) et la formation des colonies de la Gold Coast et du Cameroun. Outre l'hétérogénéité au niveau des espaces géographiques, l'étude de ces trois pays permet de faire intervenir trois puissances coloniales dans notre analyse, la Belgique, la Grande-Bretagne et l'Allemagne.

Notre article est structuré en quatre parties. La première s'intéresse aux relations culturelles entre la Suisse et l'Afrique subsaharienne et insiste sur les supports dont bénéficient les Suisses pour investir cette partie du continent. La deuxième partie fait le point sur les motivations commerciales et les intérêts financiers des Suisses décidés à entreprendre des affaires dans cette région. La troisième partie souligne les aspects politiques des relations de la Suisse avec les puissances coloniales. Enfin, nous tenterons de dégager certaines tendances propres à l'expansionnisme helvétique dans la partie conclusive.

Les relations culturelles: l'émergence d'un idéal colonial en Suisse

Nous pouvons faire remonter les origines d'une nouvelle impulsion dans les relations entre la Suisse et l'Afrique subsaharienne au début du XIX^e siècle, lors de la constitution, sur le territoire helvétique, de sociétés dédiées à des projets de découvertes scientifiques et de missions civilisatrices en Afrique. En effet, deux mouvements se développent presque simultanément. Le premier est celui des missions religieuses. Les missions s'intéressant au continent africain émergent en Suisse dès le début du XIX^e siècle avec, notamment, la création de la Mission de Bâle en 1815.¹² Au cours de ce siècle, nous pouvons également citer la fondation de la Mission suisse

12 Voir par exemple: Wilhelm Schlatter, *Geschichte der Basler Mission 1815–1915*, Bâle 1916, p. 1–27; John Miller, *Missionary Zeal and Institutional Control. Organizational Contradictions in the Basel Mission on the Gold Coast, 1828–1917*, Londres 2003, p. 13–18; Heinrich Christ, *Zwischen Religion und Geschäft. Zur Unternehmensethik der Basler Missions-Handlungs-Gesellschaft (1859–1917)*, Thèse, Zurich 2012.

en 1874, active au Mozambique à partir de 1887,¹³ ainsi que celle de la Mission philafricaine fondée par Héli Châtelain en Angola en 1897.¹⁴ Le second mouvement est celui des sociétés de géographie. Il se développe en Suisse dans le sillage de la Société de Géographie de Paris créée en 1821. Dans le cadre de cette étude, nous nous intéressons exclusivement à l'une des six sociétés suisses de géographie, la Société géographique de Genève, fondée en 1858, en raison de ses activités liées à l'Afrique au sud du Sahara.¹⁵

Les premiers missionnaires suisses à prendre pied sur le continent africain au sud du Sahara sont ceux de la Mission de Bâle qui, après une première tentative avortée au Liberia, s'installent durablement en Gold Coast en 1828. Le projet de ces missionnaires était avant tout – outre le fait de survivre assez longtemps dans cette région particulièrement hostile à la santé des Européens – de lutter contre l'esclavage en prônant le prosélytisme, l'éducation et les activités agricoles et artisanales.¹⁶ Au cours du XIX^e siècle, les missionnaires bâlois se diversifient dans l'agriculture et le commerce. Après plusieurs années d'activité dans ces secteurs, la décision est finalement prise de séparer les activités religieuses et commerciales de la Mission par la création de la Basler Handelsgesellschaft (BHG) en 1859. Une société qui reste toutefois fortement connectée avec l'organe religieux de la Mission. Cette décision reflète bien l'ampleur et l'ambiguïté des activités commerciales des missionnaires bâlois.¹⁷

Les buts de la Mission de Bâle, combinant le développement d'un réseau de chrétiens, d'une culture piétiste allemande mais également des activités commerciales et artisanales, ont été en partie influencés par les conditions géographiques et socioéconomiques rencontrées en Gold Coast. Il existe donc une marge de manœuvre entre les projets de la Mission de Bâle et leur application. Dans le cas de la Mission philafricaine en Angola, on remarque en revanche que les activités de son fondateur, Héli Châtelain, ont été minutieusement élaborées avant son voyage et répondent à sa vision idéale de l'action missionnaire. En cherchant une symbiose entre

13 Voir par exemple: Adolphe Linder, *Die Schweizer in Mosambik 1721–1990*, Rondebosch 1998, p. 167–242; Charles Rohrbasser, *L'œuvre sociale de la Mission Suisse au Mozambique*, Mémoire de licence, Lausanne 1991, p. 38–66.

14 Cf. Didier Péclard, *Ethos missionnaire et esprit du capitalisme. La Mission philafricaine en Angola 1897–1907*, Lausanne 1995, p. 27–49.

15 Sur les sociétés de géographie de Suisse, voir par exemple: Ruth Hagen, *Expeditionen in den dunklen Kontinent. Die geographischen Gesellschaften der Schweiz und die wissenschaftliche Erforschung Afrikas*, Mémoire de licence, Berne 2003; Patrick Minder, *La Suisse coloniale. Les représentations de l'Afrique et des Africains en Suisse au temps des colonies (1880–1939)*, Berne 2011, p. 37–41; Patrick Rérat, Etienne Piguet (éd.), *La «pensée du monde». Une société de géographie à la Belle Epoque*, Neuchâtel 2011; Fabio Rossinelli, *La Société de géographie de Genève et l'impérialisme suisse (1858–1914)*, Mémoire de licence, Lausanne 2013.

16 Cf. Miller (voir note 12), p. 15 s.

17 Cf. Christ (voir note 12).

prosélytisme et expansion commerciale, Héli Châtelain pense pouvoir construire une colonie efficace par l'inculcation des principes moraux, intellectuels, spirituels et économiques de l'éthique protestante, d'une part, et, d'autre part, en luttant contre les «tares» sociales de l'Afrique, comme la sorcellerie, la polygamie ou encore l'oisiveté. Toutefois, confronté aux relations tendues avec les autorités coloniales et aux résistances des populations africaines, Héli Châtelain ne parvient pas à implanter profondément ses idées.¹⁸

La Mission de Bâle est également présente sur le territoire de l'actuel Cameroun dès la prise en main formelle de cette colonie par l'empire allemand. Contrairement au cas de la Gold Coast, la Mission de Bâle investit ce territoire sur mandat du Gouvernement allemand et représente la culture et la politique coloniale du Reich sur les rives de la Wouri. En effet, au cours des années 1870, un intense débat oppose différentes visions du rôle des missions religieuses dans la stratégie coloniale allemande. Le point culminant de ce débat a lieu lors de la Conférence de Brême en 1885, qui marque non seulement le rattachement des missions à la politique coloniale allemande mais encore l'appartenance de la Mission de Bâle, également présente à Brême, à la sphère culturelle du Reich.¹⁹ Forts de leur expérience ghanéenne, les Bâlois acceptent la mission de représenter la culture du Reich sur le territoire africain selon ses stratégies propres, soit l'évangélisation et l'éducation.²⁰

Bien que très éloignée de l'expérience du terrain de la Mission de Bâle, la Société de géographie de Genève élabore également un idéal de l'expansionnisme helvétique, mêlant curiosité scientifique, motivations économiques et esprit civilisateur sous le couvert d'un philanthropisme abolitionniste. Les motivations des membres de cette société gagnent un support de choix grâce à Léopold II et à son projet de colonisation. Dès le mois de septembre 1876, lors de la Conférence de Bruxelles rassemblant les sociétés de géographie orientées vers l'expansion européenne en Afrique, le roi des Belges crée l'Association internationale africaine (AIA), une organisation portant haut les couleurs de l'impérialisme européen en Afrique. Cette association est régie par un comité exécutif, présidé par Léopold II lui-même et encourage les pays à se doter de comités nationaux afin de structurer les actions européennes vers le continent africain.²¹ Bien qu'absente de la Conférence de Bruxelles, la Société de géographie de Genève s'empresse de prendre le pas de

18 Cf. Péclard (voir note 14), p. 24–26, 51–64.

19 Cf.: Erik Halldén, *The Culture Policy of the Basel Mission in the Cameroons 1886–1905*, Lund 1968, p. 15–52, ici 28 s., 39 s.; Horst Gründer, *Christliche Mission und deutscher Imperialismus 1884–1914*, Paderborn 1982, p. 30–32.

20 Cf. Jonas N. Dah, *Missionary Motivations and Methods. A Critical Examination of the Basel Mission in Cameroon 1886–1914*, Bâle 1983, p. 117–145.

21 Cf. Association internationale africaine, Comité national suisse pour l'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale, *Documents officiels [des années] 1876, 1877, 1878, 1879*, Genève, 1879, p. 26; Stengers (voir note 6), p. 45–85; Wesseling (voir note 6), p. 163–169.

ce mouvement civilisateur et rejoint l'AIA en janvier 1877, puis crée le 24 avril 1877 à Genève le Comité national suisse pour l'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale.²² Comptant 110 adhérents lors de cette séance de fondation, le comité est présidé par Henri Boutillier de Beaumont, issu d'une famille bourgeoise de Genève active dans les milieux financiers et artistiques, également président de la Société de géographie de Genève de 1858 à 1885. Les buts de ce Comité suisse sont synthétisés dans le mémoire lu par le D^r de la Harpe, vice-président de la Société de géographie de Genève lors de la réunion préparatoire de la fondation du Comité suisse. Après avoir fait l'éloge de la philanthropie du président de l'AIA, Léopold II, le D^r de la Harpe poursuit: «Sciences, commerce, civilisation! Tels sont les trois mots magiques dont le son, après avoir ému la magnanime ambition de notre royal Président, a trouvé en vous un écho, qui se propagera encore à mesure que cette grande cause sera mieux connue. C'est à vous, qui avez été jaloux de vous placer au premier rang de cette armée de pionniers, qu'il appartiendra de recruter de nouveaux amis à une si belle cause.»²³

Les opportunités commerciales et la vision philanthropique de leurs relations avec l'Afrique centrale se rejoignent ostensiblement avec les idéaux anti-esclavagistes qui occupent une place de choix dans leur argumentation: «[...] la première condition d'un développement régulier de l'Afrique centrale, c'est la fin des guerres qui la désolent; guerres qui ont toutes une même cause et un même but, l'esclavage! [...] A côté de ce commerce maudit, source de tant de crimes et de tant de misères, tout commerce légitime et honnête devient impossible et s'éteint. [...] Ayons donc du courage! Montrons-nous, et nous triompherons à notre tour. Que l'Afrique apprenne que cette misère inénarrable dans laquelle le Mahométan la retient et la plonge toujours plus profondément, c'est le Chrétien qui l'en délivrera. Que l'Afrique orientale connaisse à son tour les bienfaits que la précédente génération, celle des Wilberforce et des Buxton, a déjà conquis pour l'Afrique occidentale. Que l'Europe fasse entendre sa grande voix; que les nations s'accordent pour la porter jusque dans les solitudes de l'Afrique, et l'esclavage aura vécu; et de proche en proche, un septième de la race humaine sera délivré de l'ignominie du fouet et de l'oppression tyrannique du vice. Levons-nous! Allons chercher notre sœur que nous avons laissée en arrière. Qu'elle vienne, reconnaissante, s'asseoir à ce banquet de la civilisation où jusqu'à ce jour sa place est restée vide. Alors votre Association internationale, qui aura réalisé cette grande chose, aura bien mérité du genre humain et des siècles à venir.»²⁴

22 Cf.: Documents relatifs au Comité national suisse n° 2, in: Association internationale africaine (voir note 21), p. 119; Marie-Claire Berguer, *Les relations entre l'Etat indépendant du Congo et la Suisse (1876-1908)*, Mémoire de licence, Bruxelles, 1958, p. 41-48; Minder (voir note 15), p. 39.

23 Documents relatifs au Comité national suisse n° 2 (voir note 22), p. 119.

24 Ibid., p. 137 s.

Nonobstant une volonté forte de poursuivre l'action helvétique vers l'Afrique dans le sillage de l'AIA, le Comité suisse se dissout rapidement en novembre 1879.²⁵ Les causes de cette brève activité sont fortement liées à la disparition de l'AIA après sa première et unique séance du 19 juin 1877. Ce projet philanthropique est effectivement délaissé par Léopold II au profit du Comité d'Etude du Haut-Congo, créé en 1878, bien plus focalisé sur des buts commerciaux et qui constitue une deuxième étape vers la création de l'EIC en 1885.²⁶

Finalement, ce comité reste, conjointement avec la Société de géographie de Genève, un pôle de recherche où s'échangent les informations et se créent les réseaux africanistes au niveau helvétique. Ainsi, Gustave Moynier, membre éminent de ces deux sociétés, reçoit, par exemple, le soutien moral des deux organisations pour son projet de revue *L'Afrique explorée et civilisée*. Cette revue qui paraît entre 1879 et 1894 a comme but de faire connaître au public la découverte de l'Afrique; elle est dirigée par Charles Faure, secrétaire-bibliothécaire de la Société de géographie de Genève. On peut y lire, dans un numéro datant de 1883, une vision engagée du rôle des Suisses dans la course à l'Afrique: «[...] le ciel étoilé ne nous présente pas seulement des astres de première grandeur, et, quelque modeste que soit notre place dans le champ de l'exploration et de la civilisation de l'Afrique, il est intéressant de voir combien un peuple comme le nôtre, sans colonies sur la côte d'Afrique, et sans subsides de la part des gouvernements ou des sociétés de géographie, a pu fournir de voyageurs et de missionnaires, pour concourir à la découverte de ce continent et au relèvement intellectuel et moral de ses habitants.»²⁷

Loin d'être constituée en un mouvement soudé, l'expansionnisme helvétique en Afrique subsaharienne repose, sur le territoire helvétique, sur différents canaux et répond à un élan impérialiste international teinté de patriotisme plutôt qu'à une réelle démarche au niveau national. Les forces qui animent l'esprit aventurier et civilisateur des missionnaires et des géographes du XIX^e siècle ne sont pas l'apanage de la culture helvétique à elle seule mais trouvent en effet des impulsions au sein de mouvements similaires présents en l'Europe au cours de cette période. Cela ne doit toutefois pas atténuer la dimension patriotique également promulguée au sein de ces milieux. En un sens, les sociétés missionnaires et les sociétés de géographiques suisses prennent le train de l'impérialisme européen en marche.

25 Cf. Arthur de Claparède, Coup d'œil sur la Société de géographie de Genève, depuis sa fondation en 1858, Genève 1908, p. 40; Rossinelli (voir note 15), p. 83–89.

26 Cf. Stengers (voir note 6), p. 45–85.

27 La part des Suisses dans l'exploration et la civilisation de l'Afrique, in: *L'Afrique explorée et civilisée* 4 (1883), p. 215–229, ici 215 s.

Les relations économiques: commerce et exportations de capitaux

Les relations entre la Suisse et l'Afrique subsaharienne au cours du XIX^e siècle sont fortement imprégnées par les affaires économiques. Bien que les tâches initiales des Suisses tournés vers cette partie de l'Afrique ne visent pas à promouvoir prioritairement ce type d'activité, les affaires commerciales et financières occupent une place de choix.

Dans le cas de la Gold Coast, les missionnaires bâlois développent très rapidement des structures commerciales.²⁸ Au début, ces activités servaient à pourvoir les missionnaires en besoin matériel. Mais les exportations de matières premières, essentiellement de l'huile de palme et des noyaux de palmiers à huile, puis du cacao à partir du début du XX^e siècle, mais également du caoutchouc, du coton et du café ainsi que les importations de produits manufacturés européens, deviennent rapidement un secteur d'activité important au sein de la Mission de Bâle. La création en 1859 d'une entité dédiée uniquement au commerce, la BHG, donne l'allure d'une séparation essentiellement formelle, puisque les deux sociétés restent fermement connectées en partageant les mêmes origines bâloises, la même formation des missionnaires, et car la BHG dédie la moitié de ses bénéfices à la Mission après avoir verser les dividendes aux actionnaires à des parts qui évoluent périodiquement.²⁹

Tirant profit de l'action évangélique des missionnaires qui pavent la voie sur laquelle elle se développe, la BHG étend rapidement son réseau qui compte une vingtaine de comptoirs et de factoreries en Gold Coast en 1913³⁰ et augmente son chiffre d'affaires, surtout à partir de la création de la colonie britannique en 1874 après leur victoire contre le royaume Ashanti. Quant aux bénéfices réalisés entre 1860 et 1910, l'historien Sébastien Guex les qualifie d'élevés.³¹ La réussite de la BHG sur le territoire africain au cours du XIX^e siècle tient grandement à ses ancrages dans le milieu financier bâlois, aux liens spirituels et matériels des frères-commerçants avec le réseau de la Mission de Bâle³² et aux relations avec le Gouvernement britannique qui, en menant la guerre contre le royaume Ashanti, ouvre des perspectives économiques prometteuses aux Suisses présents

28 Cf.: Ernest A. Osafo, *Der Beitrag der Basler Mission zur wirtschaftlichen Entwicklung Ghanas von 1828 bis zum Ersten Weltkrieg*, Thèse, Cologne 1972; Christ (voir note 12).

29 Cf.: Gustav A. Wanner, *Die Basler Handels-Gesellschaft 1859–1959*, Bâle 1959, p. 34–46; Andrea Franc, *Wie die Schweiz zur Schokolade kam. Der Kakaohandel der Basler Handelsgesellschaft mit der Kolonie Goldküste (1893–1960)*, Bâle 2008, p. 70–73.

30 Cf. Wanner (voir note 29), p. 109–126.

31 Cf. Sébastien Guex, *Le négoce suisse en Afrique noire. Le cas de l'U. T. C.*, in: Hubert Bonin, Michel Cahen (éd.), *Négoce blanc en Afrique noire. L'évolution du commerce à longue distance en Afrique noire du 18^e au 20^e siècles*, [Paris] 2001, p. 225–253, ici 232–237.

32 Cf. *ibid.*, p. 244–248.

en Gold Coast. Toutefois, nous retiendrons ici essentiellement le développement du commerce de l'huile de palme et des quelques autres produits tropicaux, car ce sont ces activités qui vont enchérir la liste des arguments en faveur de la création d'une colonie de la Gold Coast.

La mise en regard des activités commerciales des Suisses présents en Gold Coast avec celles des Suisses présents dans l'EIC nous permet de prendre la mesure des différences entre les deux territoires. En effet, les activités commerciales des Européens dans l'EIC ne prennent leur essor qu'après la création, en 1898, de la voie de chemin de fer reliant le bassin du Congo (Léopoldville) à Matadi, port ouvert sur l'océan Atlantique. Cette situation n'empêche toutefois pas le consul de Suisse en Belgique de renseigner le Gouvernement helvétique sur les perspectives économiques de l'EIC en 1886 déjà: «Les produits européens pourront trouver au sein de la population du Congo un débouché important, qui s'accroîtra dans la mesure du développement de l'exportation de ce pays. La possibilité constatée d'utiliser le travail des races indigènes permettra à l'Européen de fonder et de développer des comptoirs commerciaux et des exploitations agricoles ou industrielles au Congo.»³³ Compte tenu de l'impossibilité de développer des activités commerciales sur ce territoire, la contribution des Suisses aux activités économiques de Léopold II est d'ordre essentiellement financière. Relevons au passage que, dans le cas du bassin du Congo, il ne faut pas surestimer la dimension étatique des liens économiques entre la métropole et la colonie. Il faut, au contraire, prendre la mesure de la dimension transnationale de la propriété des capitaux. La colonisation du bassin du Congo mobilise en effet des capitaux de différents pays, notamment anglais, allemands, américains français ou russes, mais également suisses.³⁴

Dès les premières années de l'EIC, Léopold II est confronté à de grandes difficultés financières. En souscrivant à l'Acte de Berlin en 1885, il s'était interdit la perception de droits d'entrée. Les recettes propres de l'Etat sont donc insignifiantes et le «trésor du Congo», constitué uniquement par la fortune personnelle de Léopold II, ne produit pas assez d'intérêts pour couvrir les dépenses de son royaume africain. Léopold II recourt donc dès 1888 à l'emprunt. Il place un emprunt à lots, sur le modèle de ceux constitués par certains Comités nationaux de la Croix-Rouge. Techniquement, chaque coupure de l'emprunt de 100 fr. belges est émise à 83 fr. dont 46 fr. sont destinés à un fonds d'amortissement chargé du remboursement de l'emprunt et des primes tirées au sort périodiquement et 4 fr. vont au syndicat de banquiers qui se

33 Archives fédérales (AFS), E2 1000/44 1053–1061, 1055, Lettre du Consulat général de Suisse en Belgique, A. de la Harpe, au président de la Confédération, Bruxelles, 8. 10. 1886, p. 4.

34 Cf. Jean-Luc Vellut, Réseaux transnationaux dans l'économie politique du Congo Léopoldien, c. 1885–1910, in: Laurence Marfaing, Brigitte Reinwald (éd.), *Afrikanische Beziehungen, Netzwerke und Räume / African Networks, Exchange and Spatial Dynamics / Dynamiques spatiales, réseaux et échanges africains*, Münster 2001, p. 131–146.

charge de l'émission. Ce modèle présente l'avantage d'être plus séduisant aux yeux du public qui a la possibilité de gagner d'importantes sommes en très peu de temps. Ces caractéristiques sont intéressantes dans notre cas, car elles obligent Léopold II à obtenir l'accord préalable des gouvernements des pays où l'emprunt doit être émis.³⁵ Or, il s'avère que les négociations menées par Léopold II sur cette question ont été un échec. Les trois seuls pays pour lesquels Léopold II obtient une autorisation d'émission sont la Belgique, les Pays-Bas par la Banque de Paris et des Pays-Bas et la Banque de Rotterdam et la Suisse, également par une succursale de la Banque de Paris et des Pays-Bas ainsi que par la Banque commerciale à Bâle.³⁶ Bien que la part de l'emprunt placé par les banques sur le marché suisse ne représente que 6,6% des 150 mio. de fr. belges espérant être récoltés,³⁷ il semble que l'intérêt de Léopold II pour la Suisse soit d'une autre importance. En effet, en plaçant son emprunt sur le territoire helvétique, Léopold II souhaiterait d'une part mobiliser la riche clientèle française qui ne peut s'adresser à une banque sur le territoire français pour cette affaire et d'autre part chercherait à utiliser la neutralité de la Suisse afin de ne pas risquer de modifier les rapports de force existant avec les grandes puissances impériales, notamment en ce qui concerne les négociations futures sur la colonisation de l'Afrique. Toutefois, faute de document, ce raisonnement reste à l'état d'hypothèse. Enfin, bien que cet emprunt n'ait pas apporté les résultats escomptés pour relever les finances de l'EIC, il a certainement contribué au rapprochement des deux pays puisqu'un accord d'amitié, d'établissement et de commerce est signé entre la Suisse et l'EIC le 16 novembre 1889³⁸ et qu'on peut supposer une sous-participation des banques sur le territoire helvétique pour d'autres emprunts congolais placés en 1896, 1898, 1901 et 1904.³⁹

Il existe, au cours du XIX^e siècle, encore d'autres projets commerciaux en Afrique au sud du Sahara. La BHG prend par exemple brièvement pied au Cameroun en

35 Cf. Jean Stengers, *La dette publique de l'Etat indépendant du Congo (1879–1908)*, in: *La dette publique aux XVIII^e et XIX^e siècles. Son développement sur le plan local, régional et national*, [Bruxelles] 1980, p. 297–315, ici 300–303.

36 Schweizerisches Wirtschaftsarchiv, Hs 279 A11, Prospectus de l'emprunt de l'Etat indépendant du Congo, 7. 2. 1888.

37 Publicité pour l'emprunt de l'Etat indépendant du Congo de 1888, in: *Journal de Genève*, 7. 3. 1888.

38 Cf. Berguer (voir note 22), p. 4–8.

39 La plupart des prospectus d'emprunt ont été retrouvés dans les fonds d'archives de la Banque commerciale de Bâle gérés par le Schweizerisches Wirtschaftsarchiv à Bâle. En l'absence de documents permettant de synthétiser les dates des différentes émissions des emprunts congolais, il perdure une petite incertitude sur ces données. Cf.: Angela Maria Hauser-Dora, *Die wirtschaftlichen und handelspolitischen Beziehungen der Schweiz zu überseeischen Gebieten 1873–1913*, Berne 1986, p. 180; *The Statesman Yearbook*, 1903, p. 530; Edouard Chabloz, Ernest de Saugy, *Vade-mecum des Bourses de Bâle*, Zurich et Genève, publ. par la Société de Crédit Suisse, Zurich, Bâle, Genève, Saint-Gall, Zurich 1910/11, p. 54.

1898 et y développe des activités commerciales et artisanales.⁴⁰ Un autre exemple particulièrement intéressant est le projet angolais imaginé par Héli Châtelain après la création de la Ligue Philafricaine des Libérateurs le 27 mai 1896 à New York. Ce plan d'action prévoyait diverses mesures pour lutter efficacement contre l'esclavage et comprenait également un important volet sur l'éducation des Africains. En bref, Héli Châtelain cherchait à libérer les esclaves et à les insérer dans le circuit de l'économie coloniale en les affectant à des types d'activités commerciales et industrielles empreintes de valeurs occidentales. Conscient que cette tâche ne pouvait être relevée uniquement par l'œuvre missionnaire, Héli Châtelain projetait de structurer ce processus de transformation capitaliste avec la création de différentes sociétés, notamment la Philafrican Trading Company, chargée de mener à bien les réformes nécessaires pour le commerce, l'agriculture et l'industrie africaine.⁴¹

Les relations économiques des Suisses avec l'Afrique subsaharienne sont fortement hétérogènes. Les modalités de la colonisation de cette partie de l'Afrique ne sont pas liées à l'implantation d'un colonat blanc comme c'est le cas pour l'Algérie ou l'Afrique australe. Les Suisses restent donc confinés à certaines activités bien précises qui sont largement influencées par les conditions initiales trouvées sur place ainsi que sur les relations avec la puissance coloniale en charge du territoire. Dans ce contexte, il n'est pas abusif de parler d'opportunisme mercantile pour définir les actions des Suisses dans cette partie de l'Afrique.

Les relations politiques: des experts au service des puissances coloniales

Il peut paraître surprenant de parler de relations politiques lorsque l'on sait qu'il n'y a pas de département des affaires coloniales en Suisse et que les activités des Suisses en Afrique relèvent toutes de la sphère privée. Néanmoins, différentes affaires africaines poussent les Suisses à participer à divers degrés à l'édification de régimes coloniaux en Afrique.

L'historien Jean Stengers affirme que la réussite de Léopold II dans la phase initiale de son entreprise coloniale s'explique, au milieu d'autres facteurs, par le fait qu'il était entouré d'hommes très capables.⁴² Il semble que nous pouvons ajouter à sa liste non exhaustive de collaborateurs deux hommes particulièrement actifs et enthousiastes du projet léopoldien, Gustave Moynier et Alphonse Rivier, tous deux de nationalité suisse. Le premier joue un rôle important dans l'élaboration du

40 Cf. Wanner (voir note 29), p. 240–248.

41 Cf. Péclard (voir note 14), p. 24–26.

42 Cf. Stengers (voir note 6), p. 51–55.

concept juridique et économique qui permettra à Léopold II de faire reconnaître son Association internationale du Congo comme Etat lors de la Conférence de Berlin en 1885; la création d'un «Etat sans douane».⁴³ En effet, Gustave Moynier présente déjà une réflexion allant dans ce sens en 1878, soit un an après la découverte de ce fleuve par Stanley, puis la reprend dans un mémoire qu'il présente devant l'Institut de droit international (IDI) dont il est un des membres fondateurs. Se fondant sur la législation en vigueur sur le fleuve du Danube depuis 1856, Gustave Moynier défend l'idée que la liberté de navigation pour toutes les nations soit appliquée au fleuve du Congo et à ses affluents. Son mémoire, publié en 1883, sera envoyé à différents Etats, dont la Suisse, par les soins de l'IDI. Dans ce mémoire, le potentiel économique du futur Etat est clairement souligné par Gustave Moynier: «Les intérêts de la production européenne, du commerce, de la colonisation, du progrès en un mot, seraient admirablement servis par un semblable régime [la liberté de navigation], et le bassin du Congo se trouverait ainsi mieux partagé économiquement parlant, que les Etats du vieux monde auxquels il serait redevable de cette supériorité.»⁴⁴

L'idée clé de la réussite du projet colonial de Léopold II prend ses racines dans le concept de Gustave Moynier qui réussit à combiner les valeurs libérales et internationales avec les rivalités nationales renforcées par l'expansionnisme européen. Il n'est d'ailleurs pas surprenant de constater que Léopold II s'entoure lors de la Conférence de Berlin de deux experts juridiques suisses, Gustave Moynier et Alphonse Rivier. Ce dernier, éminent juriste également membre de l'IDI est chargé de préparer des instructions diplomatiques pour un nouveau régime du droit des gens applicable au Bassin conventionnel du Congo. La dimension internationale des activités de ces deux juristes n'est cependant pas incompatible avec la défense des intérêts nationaux. Alphonse Rivier, alors déjà membre du Conseil supérieur de l'EIC, haute Cour de justice de l'EIC également en charge de certains aspects législatifs, devient ainsi le consul général de Suisse à Bruxelles pour la Belgique et l'EIC entre 1886 et 1898 et Gustave Moynier devient le Premier consul de l'EIC, représentant la colonie de Léopold II à Genève pour la Suisse entre 1890 et 1904.⁴⁵

Bien loin de ces activités se déroulant sur le continent européen, des Suisses sont également présents sur le territoire de l'EIC pour le compte de Léopold II. Il s'agit de 15 Suisses engagés dans la Force publique – l'armée coloniale du souverain forte de 15'000 hommes et de 450 officiers de nationalité belge – principalement destinée à lutter contre les forces arabes présentes sur le territoire congolais.⁴⁶

43 Cf. *ibid.*, p. 65.

44 Gustave Moynier, *La Question du Congo devant l'Institut de Droit International*, Genève 1883, p. 10.

45 Cf. Berguer (voir note 22), p. 17–22, 24–30.

46 Patrick Minder, *Quelques soldats suisses à la conquête du Congo belge: les 15 mercenaires de la Force publique*, in: *Revue militaire suisse* 141/11 (1996), p. 35–40.

La question des relations entre la puissance coloniale et les Suisses est très différente dans le cas de la Gold Coast, fortement dictée par l'expérience du terrain dont bénéficie la Mission de Bâle. Ainsi, nous ne sommes pas surpris de constater que le Gouvernement britannique s'enchérit de l'avis d'un représentant de cette mission lorsqu'il doit repenser sa politique coloniale en Afrique de l'Ouest. En effet, dès le début des années 1840, puis de nouveau au début des années 1860, la Chambre des communes charge un comité de spécialistes de déterminer si les structures coloniales mises en place en Afrique de l'Ouest peuvent perdurer sans une présence accrue de l'Etat britannique.⁴⁷ Les craintes des Britanniques concernent surtout les relations difficiles avec le royaume Ashanti situé à l'intérieur des terres et l'impossibilité des Africains de s'insérer dans l'économie coloniale. Ce comité auditionne donc au cours de l'année 1865 différents spécialistes de la question coloniale en Afrique de l'Ouest issus de l'administration et de l'armée britannique mais également des marchands et deux missionnaires. Certes, le représentant de la Mission de Bâle, le missionnaire Elias Schrenk n'est pas le seul à être interrogé par les 15 membres du comité. On peut toutefois avancer que le poids de son jugement est essentiel dans la mesure où son témoignage occupe quantitativement une place importante dans les séances de comité. En effet, sur la trentaine de spécialistes convoqués par ce comité, Elias Schrenk fait partie des huit intervenants bénéficiant d'au moins une demi-séance pour s'exprimer. De plus, il est la septième personne sur la trentaine d'experts interrogés par le comité. Elias Schrenk défend l'idée, par écrit et par oral,⁴⁸ que le territoire de la Gold Coast ne peut prospérer sans l'aide du Gouvernement colonial britannique. Pour Schrenk, la vitalité des structures économiques dépend des efforts consentis par les Britanniques pour sécuriser le territoire face aux pressions du royaume Ashanti et garantir un cadre propice au développement des affaires.⁴⁹ Elias Schrenk défend également le potentiel des Africains de s'aligner sur les valeurs occidentales grâce à l'éducation qui leur est fournie par les Occidentaux, essentiellement les missionnaires bâlois. Il prône ainsi une « mise à niveau » intellectuelle des Africains par l'inculcation de l'arithmétique, du grec et de l'hébreu.⁵⁰ Tout au long de son entretien, Elias Schrenk n'hésite pas à mettre en avant l'expérience de la Mission de Bâle dans les domaines de l'éducation mais aussi du commerce en mentionnant à plusieurs reprises les travaux entrepris par les missionnaires bâlois pour la culture des denrées tropicales d'exportation, notamment le coton et l'huile de palme.

47 Cf. Peter J. Cain, Anthony G. Hopkins, *British Imperialism 1688–2000*, Edinburgh 2002 [1993], p. 303–312, 327–339.

48 Archives de la Mission 21, 80131, D.Sch-2, 42, Rapport d'Elias Schrenk, *What shall become of the Gold Coast?*, London, 26. 1. 1865; House of Commons Parliamentary Papers, 412, Report from the Select Committee on Africa (Western Coast), 26. 6. 1865, p. 135–148.

49 Cf. Report (voir note 48), p. 156.

50 Cf. *ibid.*, p. 141.

A la suite des différents témoignages favorables à une prise en main de ce territoire par le Gouvernement britannique, la Grande-Bretagne envahit la capitale du royaume Ashanti et crée la colonie de la Gold Coast en 1874. Lors de cette guerre qui dure de 1873 à 1874, la Mission de Bâle met à disposition du capitaine britannique Glover deux divisions chrétiennes de 109 hommes chacune ainsi que des infrastructures pour les troupes coloniales. Cette aide bienvenue vaut au président de la Confédération helvétique de recevoir les remerciements du Gouvernement britannique: “They [the agents of the Basle Mission] provided first-rate mechanics such as armourers [...] and sent into the field ten companies of men, who did good service and, as christian soldiers, presented a striking contrast to their pagan comrades. On the line of march from the Volta to the Prah their mission-stations offered to both officers and men a hospitable shelter and cordial welcom.”⁵¹

Cette situation se retrouve quelque peu dans le contexte des expéditions militaires coloniales allemandes contre les Kwiri du Cameroun. En effet, l’empereur Guillaume accorde en 1892 à la Mission de Bâle un dédommagement de 7500 marks pour la station bâloise de Buea détruite pendant le conflit ainsi que 671 marks de la part du gouvernement colonial pour la location des infrastructures bâloises. Durant ce conflit contre les Kwiri, la Mission de Bâle prend clairement parti pour le pouvoir colonial et considère cette campagne militaire comme justifiée. Bien que certaines voix se lèvent au sein de la Mission de Bâle pour contester l’existence des rapports ambigus entre volonté évangélisatrice, aide à la population et prise de position dans ce conflit colonial, la Mission de Bâle se montre, dans le cas du Cameroun, loyale à la politique du gouvernement colonial.⁵²

En guise de conclusion

Les actions des Suisses en Afrique au sud du Sahara ne sont pas subordonnées aux contours d’une politique coloniale nationale, elles sont l’apanage de parcours très indépendants les uns des autres. Il ressort de cette caractéristique une forte diversité d’activités en lien avec cette partie du continent. Ce large champ des possibles ne peut toutefois être perçu comme un terrain d’expérimentation, car les conditions – le climat, les structures précoloniales et la cohabitation avec les puissances coloniales – que les Suisses trouvent sur place ne leur octroient

51 Archives de la Mission 21, D-100.3, 11, Lettre de Nassau Jocelyn du Consulat britannique à Berne, au nom de Earl of Derby, secrétaire des Affaires étrangères au président de la Confédération, 12. 5. 1874. Voir également: Peter Haenger, *Die Basler Mission im Spannungsbereich afrikanischer Integrationsversuche und europäischer Kolonialpolitik. Vorbereitung und Anfangszeit der «Asante-Mission» in Abetifi, Kwawu, 1869–1888*, mémoire de licence, Bâle 1989, p. 34–36.

52 Cf. Halldén (voir note 19), p. 72, 77.

qu'une marge de manœuvre limitée. Nous pouvons néanmoins tenter de souligner quelques similitudes.

Comme l'indique le titre d'un article de la revue *L'Afrique explorée et civilisée*, «La part des Suisses dans l'exploration et la civilisation de l'Afrique», la Suisse participe à la course à l'Afrique. Une mise en perspective des différents cas étudiés peut faire ressortir certaines constances de l'expansionnisme helvétique. Le premier élément qui ressort est la faible importance du nombre de Suisses présents en Afrique au sud du Sahara. Nous constatons également que ces Suisses affichent les mêmes particularités des migrations coloniales européennes et ne constituent ainsi pas de colonat blanc sur ces territoires mais un ensemble restreint de spécialistes de la colonisation, essentiellement des missionnaires, des commerçants, des militaires, des scientifiques ou des administrateurs. Deuxièmement, nous soulignons la volonté civilisatrice des Suisses tournés vers l'Afrique. Dans nos exemples, tant les missionnaires que les membres des sociétés de géographie mettent en avant la supériorité de la civilisation occidentale sur celle des Africains – ce qui ne les empêche pas d'en dénoncer certains aspects – cautionnant ainsi l'occupation brutale des territoires africains. Troisièmement, les Suisses cherchent à développer ou à participer à des activités économiques coloniales. L'agriculture, l'artisanat, le commerce ou les opérations financières liées à l'Afrique donnent aux Suisses une perspective de gains importants. Toutefois, en étant dépourvus des structures nécessaires au soutien et à l'encouragement de ces activités, les Suisses sont contraints d'attendre une opportunité pour participer à la course vers l'Afrique. Quatrièmement, le Gouvernement helvétique ne prend visiblement pas d'initiative pour supporter un mouvement colonial helvétique en Afrique subsaharienne. En retrait, les autorités helvétiques se trouvent néanmoins confrontées aux questions coloniales en reconnaissant l'EIC, en recevant les remerciements du Gouvernement britannique ou en autorisant l'emprunt congolais sur son territoire.

Cette étude permet d'éclaircir le rôle des Suisses dans le processus de colonisation de l'Afrique au sud du Sahara. Dans ce cas précis, on peut avancer qu'ils semblent profiter du travail des puissances coloniales pour développer leurs propres activités. En ce sens, l'hypothèse selon laquelle la Suisse se situe dans le sillage des grandes puissances se vérifie. On peut toutefois apporter une précision supplémentaire en mentionnant que, pour certains aspects, les Suisses permettent également de préparer le terrain à la colonisation. Si cette idée s'adapte bien au cas de la Mission de Bâle au Ghana ou au Cameroun, elle se transpose aussi, de manière plus indirecte, au cas de Gustave Moynier et de ses liens avec l'EIC. On peut affirmer que, bien que la Suisse n'ait pas détenu de territoire en Afrique au sud du Sahara, elle a toutefois participé à cette course menée par les grandes puissances et s'est immergée à différents degrés dans ce mouvement expansionniste européen.

Tab. 1: *Nombre d'Africains, d'Européens et de Suisses présents dans quelques pays d'Afrique vers 1930*

Pays	Africains (1000)	Européens (1000)	A	Suisses	B
Cameroun ^{*1}	3025	2,4	0,1	^{*2} 40	1,7
Congo belge	9441	22,2	0,2	150	0,7
Ghana	3160	2,4	0,1	141	5,9
Mozambique	4000	25,0	0,6	188	0,8
Nigeria	19'200	4,7	<0,1	^{*1} 53	1,1
Ouganda	3554	2,0	0,1	7	0,4
Sierra Leone	1790	0,7	<0,1	30	4,3
Tanzanie	5063	8,2	0,2	175	2,1
AOF	12'980	25,0	0,2	80	0,3
AEF	^{*3} 4500	^{*3} 4,8	0,1	^{*1} 37	0,8
Afrique du Sud	9588	2003,6	20,9	430	<0,1
Kenya	3041	16,8	0,6	23	0,1
Algérie	^{*3} 7500	^{*3} 960,0	12,8	3081	0,3
Maroc	5450	177,8	3,3	1840	1,0
Angola	^{*3} 3500	^{*3} 40,0	1,1	10	<0,1

A Part des Européens par rapport aux Africains (%).

B Part des Suisses par rapport aux Européens (%).

^{*1} Sous le nom de «Cameroun», nous réunissons les territoires du Cameroun français et du Cameroun britannique. Cependant, pour éviter de présenter une estimation, nous n'avons pas tenté d'extraire le nombre de Suisses présents au Cameroun pour les inclure dans les données sur le nombre de Suisses présents au Nigeria et en AEF.

^{*2} Ce chiffre est une estimation maximale calculée par mes soins.

^{*3} Population en 1938.

Sources: AFB, E 3320 (A) 1000/772, vol. 1, Résultat de l'enquête du Bureau de Statistique fédérale: Schweizer im Auslande, ohne Doppelbürger, gemäss der Erhebung vom 31. Dezember 1928, Bern 1929; Robert R. Kuczynski, Colonial Population, London 1937, p. 3, 17, 18, 19; Robert R. Kuczynski, Demographic Survey of the British Colonial Empire, vol. 2, Fairfield (NJ) 1977, p. 193, 260, 359, 441, 597, 613, 614; Bureau of Census and Statistics, Pretoria, Uniestatistieke oor Vyftig Jaar (Unie van Suid-Afrika): Jubileumuitgawe, 1910–1960 = Union statistics for fifty years (Union of South Africa): Jubilee Issue 1910–1960, Pretoria 1960, p. A-3, A-25; Goeffrey B. Kay, The Political Economy of Colonialism in Ghana. A Collection of Documents and Statistics 1900–1960, Cambridge 1972, p. 310, 313; Fondation Dictionnaire historique de la Suisse, Dictionnaire historique de la Suisse, Hauterive 2002 ff.; Claude Lützel Schwab, Populations et économies des colonies d'implantation européennes en Afrique (Afrique du Sud, Algérie, Kenya et Rhodésie du Sud), in: Annales de démographie historique 1 (2007), p. 33–58; Bouda Etemad, L'héritage ambigu de la colonisation. Economies, populations, sociétés, Paris 2012, p. 225 s.

